

Contact: Pauline Constant: +32 (0)2 789 24 01
Date: 25/04/2016
Référence: BEUC-PR-2016-004

Les nombreux produits dangereux signalés en 2015 appellent à une surveillance accrue

Les chiffres des produits non-alimentaires dangereux signalés en 2015 et publiés aujourd'hui confirment le besoin urgent de renforcer les règles de surveillance en Europe. La Commission européenne a reçu plus de 2 000 notifications l'année passée, comme l'indique [son classement RAPEX](#). Les jouets pour enfants et vêtements figurent en tête du classement.

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC, le Bureau européen des unions de consommateurs, a commenté:

« Les résultats de cette année n'ont malheureusement rien d'un scoop. Les produits défectueux continuent de se retrouver sur les étagères des supermarchés au détriment de la santé ou de la sécurité des consommateurs. Quand pourrons-nous sereinement porter des bijoux fantaisie ou utiliser des chaises de bébé sans craindre d'être exposés à un risque chimique ou de blessure ?

« Il faut des règles de surveillance du marché plus strictes, pour également faire face aux achats en ligne qui ne cessent d'augmenter. Cela fait trois ans que les Etats membres bloquent une refonte plus que nécessaire du système, proposée par la Commission européenne et soutenue par le Parlement. Trois années durant lesquelles les produits dangereux sont toujours en vente au péril de notre sécurité. La situation est au point mort, c'est inacceptable. »

FIN

Bureau Européen des Unions de Consommateurs AISBL | Der Europäische Verbraucherverband

Rue d'Arlon 80, B-1040 Brussels • Tel. +32 (0)2 789 24 01 •
press@beuc.eu • www.beuc.eu • www.twitter.com/beuc

EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45



This press release is part of an activity which has received funding under an operating grant from the European Union's Consumer Programme (2014-2020).